



RICA en poche année 2016 ÎLE-DE-FRANCE



Pour en savoir plus sur le RICA (résultats nationaux et régionaux),
consulter le site Agreste
du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

DRIAAF Île-de-France
Service régional de l'information statistique et économique (Srise)
18 avenue Carnot
94234 CACHAN CEDEX
Tél.: 01 41 24 17 48
Mél: srise.draaf-ile-de-france@agriculture.gouv.fr



DRIAAF



Le RICA fête ses 50 ans

RICA en poche année 2016 Île-de-France

Sommaire

3-À lire

- 3a-Présentation du RICA
- 3b-Avertissement

Grandes cultures

4-Caractéristiques générales des exploitations

5-Production végétale et subventions

- 5a-Production végétale
- 5b-Subventions

6-Charges courantes

- 6a-Ensemble des charges
- 6b-Charges en énergie

7-Soldes intermédiaires de gestion

Céréales et oléoprotéagineux

8-Charges d'approvisionnement par hectare

9-Bilan

- 9a-Bilan de clôture
- 9b-Investissement

10-Tableau de financement

11-Ratios d'analyse financière

Présentation

Le RICA (Réseau d'information comptable agricole) est une enquête statistique nationale réalisée par quota auprès d'environ 7 300 exploitations métropolitaines. Elle recueille les comptabilités d'agriculteurs ainsi que quelques variables caractérisant la structure de leur exploitation (SAU, rendement, composition du cheptel...). Le RICA porte sur les exploitations dites moyennes et grandes, c'est-à-dire celles dont la production brute standard ou PBS «potentiel» économique basé sur les surfaces et les cheptels) atteint au minimum 25 000 €. En 2016, l'échantillon de la région Île-de-France comprend 149 exploitations qui représentent les 3 650 exploitations franciliennes de grandes cultures taille moyennes et grandes. L'univers de référence servant à la pondération est issu du recensement agricole de 2010 extrapolé au nombre des exploitations de l'Enquête sur les structures des exploitations agricoles (ESEA) de 2016.

Ces exploitations peuvent se décliner selon leur orientation technico-économique (Otex). Sur la base de la nomenclature standard découlant du règlement européen, des nomenclatures communes de diffusion des résultats du recensement agricole (RA) et du RICA pour la France ont été définies : Otex de diffusion «détaillées» (Otefdd) et «agrégées» (Otefda). Les orientations technico-économiques présentes dans l'échantillon francilien concernent les céréales et oléoprotéagineux (otefdd 1500), les cultures générales (otefdd 1600), le maraîchage (otefdd 2800), les fleurs et horticulture diverse (otefdd 2900), les fruits et autres cultures permanentes (otefdd 3900), les bovins-lait (otefdd 4500), les ovins et caprins (otefdd 4813), les volailles (otefdd 5200) et la polyculture/polyélevage (otefdd 6184). Les cultures générales sont : betteraves, tabac, autres plantes industrielles, maïs, fourrages,...

Toutefois, les résultats ne sont publiés que si le nombre d'unités présentes est au moins égal à 30 dans l'échantillon au niveau régional. De ce fait, seules les données concernant les résultats «grandes cultures» (otefda 1516 = otefdd 1500 + otefdd 1600), «Céréales et oléoprotéagineux» (otefdd 1500) et «cultures générales» (otefdd 1600) sont publiées.

Les données sont des données moyennes par exploitation. Les évolutions sont calculées en valeur réelle, c'est-à-dire déflatées de l'indice de prix du PIB et sur la base d'un échantillon constant.

Les exploitations peuvent également se distinguer selon leur classe de dimension économique ou CDEX. Les exploitations de France métropolitaine représentées dans l'enquête RICA se répartissent entre grandes exploitations (regroupant les deux CDEX «PBS supérieure ou égale à 100 000 et inférieure à 250 000 €») et «PBS supérieure ou égale à 250 000 €») et exploitations moyennes (CDEX «PBS supérieure ou égale à 25 000 € et inférieure à 100 000 €»).

Avertissement

I - Typologie

Depuis l'exercice comptable 2010, les résultats du RICA sont présentés selon les dispositions du règlement (CE) n°1242/2008 de la Commission.

Le concept de production brute standard (PBS) est utilisé pour décrire le potentiel économique annuel de l'exploitation. La PBS totale détermine la classe de taille des exploitations (CDEX). Les parts relatives des PBS des différentes productions classent l'exploitation dans son orientation technico-économique Otex (exemple: céréales et oléoprotéagineux, cultures générales etc.). Les coefficients de PBS ont été calculés, par région et pour chaque production, à partir de données disponibles en moyenne sur les cinq années 2005 à 2009.

Pour les résultats diffusés jusqu'en 2009, la classification utilisait le concept de marge brute standard (MBS), devenu caduque.

II - Réévaluation des actifs immobilisés

Depuis l'exercice 2010, les résultats du RICA sont calculés sans réévaluation des actifs immobilisés. Cette évolution rend les résultats du RICA plus cohérents avec les résultats comptables traditionnels présentés en France.

III - Univers d'extrapolation

Depuis 2010, les résultats de l'enquête sont extrapolés sur la base de l'univers constitué à partir du recensement agricole 2010.

Les différentes évolutions opérées depuis 2010 (changement de typologie, suppression de la réévaluation des actifs immobilisés, modification de l'univers d'extrapolation) imposent une réévaluation des résultats antérieurs à 2010, pour toute analyse pluri-annuelle des résultats. Les résultats de cette publication, tout comme ceux des années précédentes (2010 à 2014) ne peuvent donc en aucun cas être comparés à ceux figurant dans les publications antérieures à 2010.

Caractéristiques générales des exploitations

Valeurs moyennes par exploitation

	Grandes cultures		dont Céréales et oléoprotéagineux			
	France métropolitaine		Île-de-France selon la taille des exploitations		France métropolitaine	
	Île-de-France	Toutes Cdex Grandes et Moyennes	Moyennes PBS* comprise entre 25 000 et 100 000 €	Grandes PBS* supérieure ou égale à 100 000 €	Toutes Cdex Grandes et Moyennes	Toutes Cdex Grandes et Moyennes
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	149	1 555	23	100	123	996
Nombre d'exploitations représentées	3 650	72 088	1022	1 775	2 797	52 363
Superficie agricole utile (ha)	147,4	123,3	74,3	179,1	140,8	124,8
dont :						
SAU en faire valoir direct (ha) (1)	12,6	12,8	16,4	15,2	15,7	14,9
surface en jachère rotationnelle ou libre (ha)	6,5	3,9	3,8	8,1	6,5	4,6
surface en céréales (ha)	94,6	73,3	50,9	119,8	94,7	77,5
surface en cultures industrielles (ha)	43,5	34,1	15,4	48,9	36,7	32,4
Effectif animaux (UGB) (2)	2,6	8,2	1,1	1,2	1,2	7,1
Main d'œuvre totale (en UTA) (3)	1,9	1,6	1,2	1,5	1,4	1,4
dont UTA non salarié	1,3	1,3	1,1	1,3	1,2	1,2
Âge du chef d'exploitation	52,6	52,6	57,7	52,1	54,1	53,3
Production brute standard (€)	187 987	133 168	70 960	185 909	143 915	108 826

Source : RICA Métropole et Île-de-France

* La PBS ou production brute standard décrit un potentiel économique annuel des exploitations et permet de les classer par taille ou dimension économique (Cdex). La contribution de chaque surface ou cheptel à la PBS permet de classer les exploitations par orientation technico-économique.

Pour la France métropolitaine, le RICA porte sur les exploitations dites "moyennes et grandes", dont la PBS est supérieure ou égale à 25 000 €.

(1) Terres dont l'exploitant est propriétaire, usufruitier ou emphytéote (bail à long terme).

(2) UGB : Unité de gros bétail utilisée pour agréger ou comparer des animaux d'espèces ou de catégories différentes.

(3) UTA : Unité travail annuel correspond au travail d'une personne à temps plein pendant une année entière.

Surfaces, rendements, produits bruts végétaux et prix de vente en 2016

Valeurs moyennes par exploitation

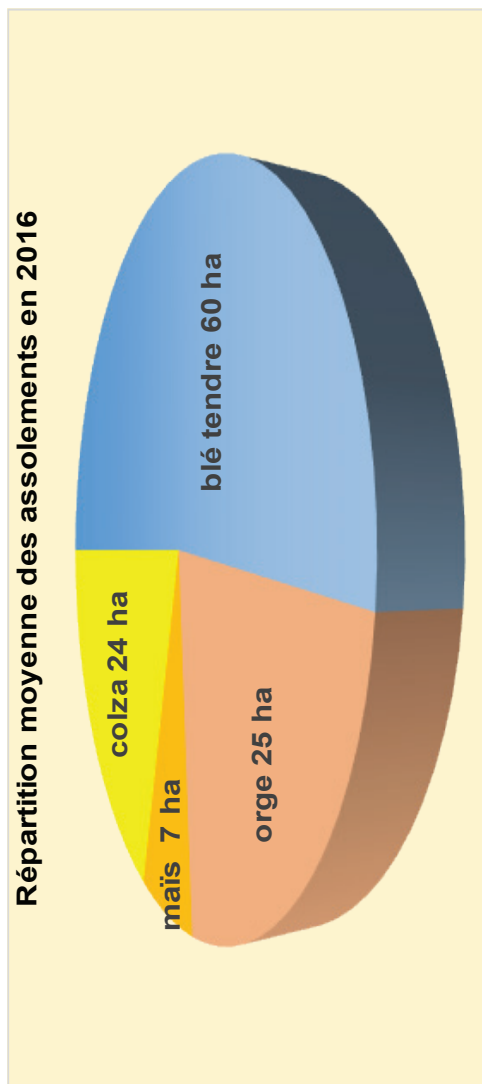
Grandes cultures					
	Surface (ha)	Rendement (q/ha)	Prix de vente (€/q) (*)	Produit brut en € (**)	
Total végétal	141	///	///	176 821	
dont					
blé tendre	60	44	15,4	41 042	
orge	25	53	13,8	18 232	
maïs	7	64	14,1	6 428	
colza	24	30	36,8	26 654	

Source : RICA-Île-de-France

(*) Les prix de vente découlent des ventes en quantité et en valeur de la campagne millésimée 2015.

(**) Produit brut : vente + autoconsommation + inventaire de clôture - inventaire d'ouverture.

/// Sans objet



Source : RICA-Île-de-France



Détail des subventions d'exploitation en 2016 *

Valeurs moyennes par exploitation en euros

	Grandes cultures	dont céréales et oléoprotéagineux
Droit au paiement de base DPB (1)	19 425	18 298
Paiement vert PV (2)	13 176	12 452
Paiement redistributif (3)	2 671	2 632
Paiement additionnel aux jeunes agriculteurs (4)	140	119
Secteur végétal (5)	1 193	1 151
Aides locales et régionales au secteur végétal	714	673
Autres aides végétales	479	478
Secteur animal (6)	200	17
Ovins et caprins	200	17
Autres (7)	4 418	3 697
Accident climatique	1 704	1 391
Autres aides-agro-environnementales	465	6
Soutien à l'agriculture biologique	731	954
Autres primes et subventions en faveur du développement durable	0	0
Contribution au paiement des primes d'assurance récolte végétaux et animaux	644	500
Autres aides de l'Etat	759	731
Autres aides locales et régionales	115	116
Montant supplémentaire de l'aide PAC (8)	20	19
Montant total des primes et subventions 2016 (1) + (2) + (3) + (4) + (5) + (6) + (7) + (8)	41 243	38 385
Évolution 2016/2015 en % (9)	-10,0%	-11,3%

Source : RICA-Île-de-France

(*) Dans le RICA, les subventions d'exploitation sont enregistrées au titre de la campagne en cours, Les nouvelles modalités de la PAC ainsi que la refonte du système de déclaration des surfaces ont entraîné un retard au paiement. Dans ce contexte, seul le montant des aides du premier pilier effectivement dues pour chacune des exploitations du RICA au titre de la campagne 2016 a pu être intégré, les aides du 2^{ème} pilier sont estimées,

(9) A échantillon constant et en valeur réelle, déflatée par l'indice du prix du PIB.

Le tableau ci-dessus ne présente que les subventions d'exploitation qui relèvent, pour la majorité d'entre elles, de la déclinaison en droit national du règlement européen établissant les règles de la PAC (à l'exception notamment des aides locales et régionales ou de l'Etat).

Il distingue :

- le droit au paiement de base (1), le paiement vert (2), le paiement redistributif (3) et le paiement additionnel aux jeunes agriculteurs constituant la plus grande partie des aides du 1er pilier de la PAC,
- une distribution par secteur (végétal (5), animal (6) ou autre (7)) des aides de soutien spécifiques et des aides nationales, régionales et locales.

Dans la rubrique « Autres », on retrouve par exemple la contribution au paiement des primes d'assurance récolte végétaux et animaux et les aides du 2nd pilier ou MAEC (« aides agro-environnementales et climatiques »),

- le montant supplémentaire de l'aide PAC (8) qui correspond au reversement du sur-prélèvement modulation de l'année précédente.

Mise en œuvre de la PAC 2014-2020 :

2015 est la première année de mise en œuvre de la nouvelle PAC 2014-2020. Outre le verdissement et la réduction des écarts entre les niveaux d'aides par hectare (convergence des droits à paiement de base), l'objectif national de la réforme est de rééquilibrer les aides agricoles en faveur de l'élevage et du développement rural (emploi, installation de nouveaux agriculteurs, soutien des territoires ruraux). Le paiement unique à l'hectare (DPU), indépendant des quantités produites, qui existait entre 2006 et 2014, est remplacé par une aide découplée à quatre composantes : le droit au paiement de base, le paiement vert, le paiement redistributif et le paiement additionnel aux jeunes agriculteurs. La valeur du DPB est liée aux paiements historiques touchés par l'exploitant en 2014. Le paiement vert est payé en complément des DPB, conditionnellement au respect de pratiques bénéfiques pour l'environnement, relatives au maintien de prairies permanentes, à la diversification des cultures et au maintien des surfaces d'intérêt écologique (SIE). Ces deux aides vont converger progressivement et dans les mêmes proportions vers la valeur moyenne nationale afin de réduire les disparités entre agriculteurs (70% de la convergence devrait être atteint d'ici 2019). Le paiement redistributif permet quant à lui de soutenir les productions intensives en emploi, qui sont assurées par des exploitations de taille inférieure à la moyenne, en majorant le paiement de base pour les 52 premiers hectares de chaque exploitation.

Concernant les aides du second pilier, la prime herbagère agro-environnementale (PHAE) a disparu, tandis que les paramètres de l'indemnité compensatoire de handicap naturel (ICHN) ont été révisés. Les mesures agro-environnementales (MAE) pré-existantes sont devenues des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC). Elles ont pour finalité de soutenir les exploitants qui s'engagent dans des pratiques qui combinent performances économique et environnementale. Des MAEC dites « systèmes » ont également été mises en place, pour soutenir des pratiques à l'échelle de l'exploitation.





Les charges courantes en 2016

Valeurs moyennes par exploitation

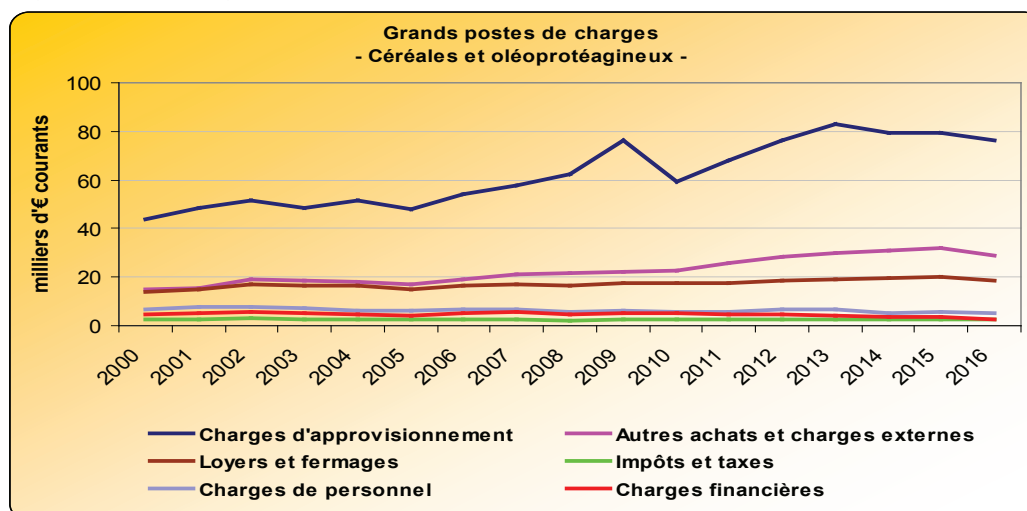
	Grandes cultures			dont Céréales et oléoprotéagineux		
	Montant (K€)	Évol. 2016/2015 *	Structure 2016	Montant (K€)	Évol. 2016/2015 **	Structure 2016
I- Charges d'exploitation	238,2	-4 %	99 %	182,4	-8 %	99 %
Approvisionnements	89,7	-5 %	37 %	76,3	-5 %	41 %
Engrais et amendements	33,1	-4 %	14 %	31,5	-2 %	17 %
Semences et plants	14,9	-8 %	6 %	10,0	-7 %	5 %
Produits phytosanitaires	30,2	0 %	13 %	27,3	-1 %	15 %
Aliments concentrés	0,4	0 %	0 %	0,3	10 %	0 %
Aliments grossiers	0,3	10 %	0 %	0,1	-23 %	0 %
Produits vétérinaires	0,0	-21 %	0 %	0,0	-25 %	0 %
Fournitures	3,8	7 %	2 %	1,0	-28 %	1 %
Carburants, combustibles et lubrifiants stockés	7,0	-21 %	3 %	6,2	-20 %	3 %
Autres charges d'exploitation	148,5	-3 %	61 %	106,0	-10 %	57 %
dont : Travaux pour cultures et élevages	15,5	-16 %	6 %	12,7	-12 %	7 %
Loyers et fermages	24,3	-5 %	10 %	18,4	-9 %	10 %
Entretien des bâtiments et du matériel	12,6	-14 %	5 %	8,3	-18 %	5 %
Assurances	9,6	1 %	4 %	8,6	-2 %	5 %
Charges de personnel (1)	17,3	7 %	7 %	4,9	-16 %	3 %
Personnel extérieur à l'entreprise	1,3	11 %	1 %	0,9	-2 %	0 %
Impôts et taxes	2,9	-6 %	1 %	2,5	-10 %	1 %
Amortissements	44,9	-2 %	19 %	36,1	-11 %	20 %
II-Charges financières	3,2	-22 %	1 %	2,5	-29 %	1 %
Charges financières à long ou moyen terme	2,5	-27 %	1 %	1,9	-33 %	1 %
Charges financières à court terme	0,7	0 %	0 %	0,6	-97 %	0 %
I + II Charges courantes	241,3	-4 %	100 %	184,8	-8 %	100 %

Source : RICA-Île-de-France

* À échantillon constant dans l'Otefda 1516 (Grandes cultures) en valeur réelle, déflatée par l'indice du prix du PIB.

** À échantillon constant dans l'Otefdd 1500 (Céréales et protéagineux) en valeur réelle, déflatée par l'indice du prix du PIB.

(1) Hors cotisations personnelles de l'exploitant.



Source : Agreste-Rica Île-de-France





Charges en énergie en 2016

Valeurs moyennes par exploitation

	Grandes cultures		dont Céréales et oléoprotéagineux	
	Montant (€)	Évolution 2016/2015 en % *	Montant (€)	Évolution 2016/2015 en % **
Charges en carburants et lubrifiants stockés (1)	6 845	- 19,8	6 038	- 20,7
Charges en gazole non routier carburant stocké	6 009	- 23,3	5 545	- 21,8
Charges en autres carburants stockés	535	+ 50,1	247	- 0,4
Charges en lubrifiants stockés	302	- 12,4	245	- 10,3
Charges en carburants et lubrifiants non stockés	921	- 0,5	695	- 7,0
Charges en gazole à la pompe	744	- 11,6	602	- 12,1
Charges en autres carburants et lubrifiants non stockés	176	+ 111,6	93	+ 46,7
Charges en eau, gaz et électricité	3 674	- 3,8	1 750	- 9,0
Charges en gaz de réseau (3)	15	+ 201,7	12	+ 201,3
Charges en électricité (4)	2 941	- 9,5	1 203	- 16,5
Charges en eau	718	+ 27,5	535	+ 11,7
Charges en combustibles stockés (5)	122	- 41,6	155	- 3,0
Charges totales en énergie (1)+(2)+(3)+(4)+(5)	10 843	- 10,5	8 102	- 18,7
Charges totales en énergie par ha de SAU €/ha	74	- 7,0	58	- 15,7

Source : RICA-Île-de-France

* À échantillon constant dans l'Otefda 1516 (Grandes cultures) en valeur réelle, déflatée par l'indice du prix du PIB.

** À échantillon constant dans l'Otefdd 1500 (Céréales et protéagineux) en valeur réelle, déflatée par l'indice du prix du PIB.





Soldes intermédiaires de gestion en 2016

Valeurs moyennes par exploitation

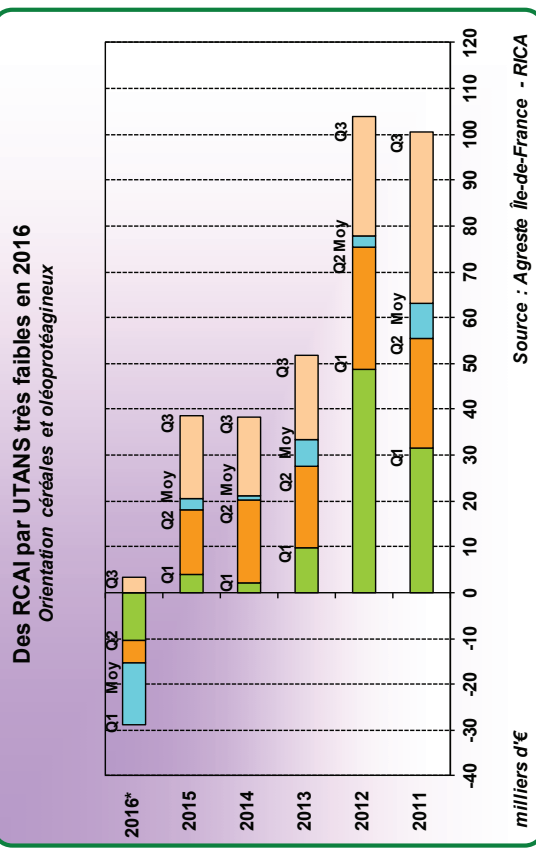
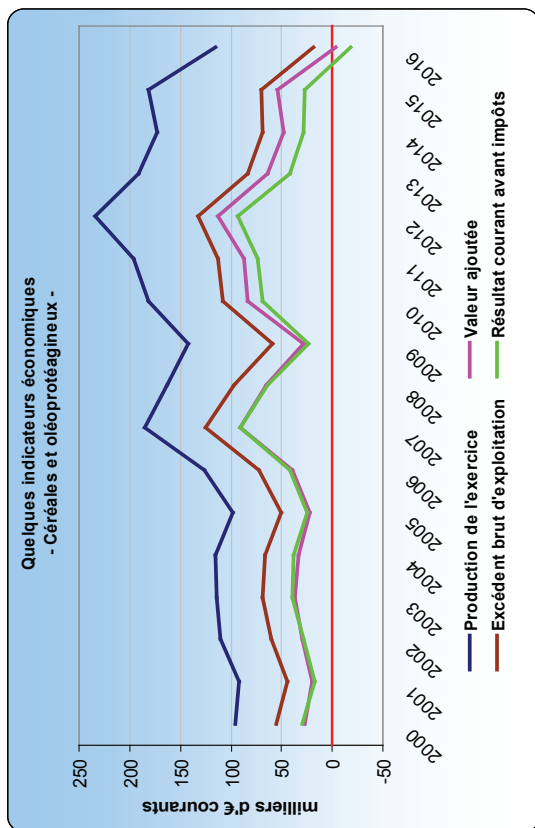
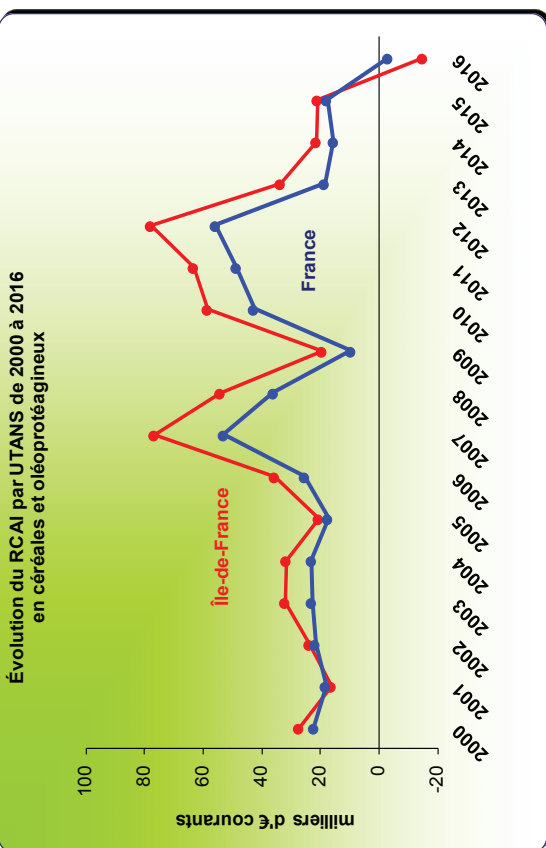
	Grandes cultures *		dont Céréales et oléoprotéagineux	
	Montant (k€)	Évol. 2016/2015 en % **	Montant (k€)	Évol. 2016/2015 en % **
Ventes et autoconsommation	210,2	- 11,1	126,5	- 26,6
- achats d'animaux	0,2	- 28,7	0,1	- 40,7
=Ventes et autoconsommation nette des achats d'animaux	210,0	- 11,0	126,4	- 26,6
+ production stockée (yc animaux)	-24,9	- 424,2	-19,2	- 668,9
+ production immobilisée (hors animaux)	0,6	+ 42,6	0,8	+ 241,6
+ produits divers	9,2	+ 0,8	7,1	+ 9,2
= production de l'exercice nette des achats d'animaux	195,0	- 23,0	115,0	- 36,9
+ rabais, remises, ristournes obtenus	1,4	- 10,5	1,4	+ 3,0
- charges d'approvisionnement	89,7	- 4,5	76,3	- 4,5
- autres achats et charges externes (n c fermages)	59,1	- 6,0	44,1	- 10,1
= valeur ajoutée (VA)	47,6	- 51,4	-4,0	- 107,3
+ remboursement forfaitaire TVA				
+ subventions d'exploitation	41,4	- 6,0	38,6	- 6,9
+ indemnités d'assurance	10,9	+ 380,1	9,4	+ 342,8
- Loyers et fermages	24,3	- 5,0	18,4	- 8,9
- impôts et taxes	2,9	- 6,6	2,5	- 9,8
- charges de personnel***	17,3	+ 6,3	4,9	- 16,4
= excédent brut d'exploitation (EBE)	55,4	- 44,2	18,2	- 73,8
+ transferts de charges	0,5	- 100,0	0,6	+ 76,3
- dotations aux amortissements (4)	44,9	- 2,3	36,1	- 10,6
= résultat d'exploitation	11,0	- 79,5	-17,4	- 159,4
+ produits financiers	2,0	- 0,4	1,3	- 21,6
-charges financières	3,2	- 24,5	2,5	- 28,9
= résultat courant avant impôts (RCAI) (5)	9,9	- 80,9	-18,5	- 167,5
+ plus ou moins value sur cession d'actifs immobilisés (2)	10,9	- 44,5	10,8	- 34,0
+ quote-part des subventions d'investissement affectée à l'exercice (3)	0,5	- 30,7	0,3	- 51,0
+ profits et charges exceptionnels	0,5	- 100,0	0,7	- 100,0
= résultat de l'exercice (1)	21,7	- 69,9	-6,8	- 115,3
Capacité d'autofinancement (1)+(4)-(2)-(3)	55,2	- 43,5	18,3	- 73,2
Charges sociales de l'exploitant (6)	12,1	- 39,7	8,4	- 37,9
RCAI après paiement des charges sociales exploitant (5)-(6)	-2,3	- 107,3	-27,0	- 293,3
RCAI par UTANS (Unité de travail non salarié)	7,8	- 80,6	-15,2	- 174,7
RCAI par UTANS après paiement des charges sociales exploitant	-1,8	- 107,4	-22,1	- 314,5
Valeur ajoutée par UTA (Unité travail annuel) totale	25,3	- 42,9	-2,9	- 108,2

Source : RICA-Île-de-France

* Grandes cultures : céréales et oléoprotéagineux + cultures générales (betteraves, tabac...)

** À échantillon constant dans l'Otex et en valeur réelle, déflatée par l'indice du prix du PIB (1,003882409)

*** Hors cotisations personnelles de l'exploitant



Note de lecture :

- * Q1 désigne le revenu en-dessous duquel se situent 25 % des exploitations,
- * Q2 celui en-dessous duquel se situent 50 % des exploitations,
- * Q3 celui en-dessous duquel se situent 75 % des exploitations.
- * Moy désigne le revenu moyen.

Remarque pour 2016, année très difficile :

Les indicateurs sont les suivants :
 Q1 = - 28,90 k€ ; Q2 = - 10,53 k€ ; Q3 = 3,42 k€ ; Moy = - 15,18 k€.

Exemple de lecture : en 2011, un quart des exploitations en COP ont perçu un revenu par Utans inférieur à 31 500 € (Q1).





Céréales et oléoprotéagineux : charges d'approvisionnement par hectare en 2016 selon la taille de l'exploitation

Valeurs moyennes par exploitation

	Moyennes*		Grandes**		Ensemble	
	Montant (€)	Structure 2016 (en %)	Montant (€)	Structure 2016 (en %)	Montant (€)	Structure 2016 (en %)
Engrais et amendements	213	41	226	41	224	41
Semences et plants	80	15	69	13	71	13
Produits phytosanitaires	176	34	198	36	194	36
Aliments du bétail	2	0	3	1	3	0
Produits vétérinaires	0,3	0	0,1	0	0,1	0
Carburants, combustibles et lubrifiants stockés	42	8	44	8	44	8
Fournitures	4	1	8	1	7	1
Total	517	100	548	100	542	100

Source : RICA-Île-de-France

* PBS comprise entre 25 000 € et 100 000 €

** PBS supérieure ou égale à 100 000 €





Bilan de clôture de l'exercice en 2016 Céréales et oléoprotéagineux (par hectare)

Valeurs moyennes par exploitation en euros et par hectare

	Montant 2016	Évolution* 2016/2015 en %		Montant 2016	Évolution* 2016/2015 en %
Actif immobilisé	2 004	- 2,5	Capitaux propres	1 924	- 11,8
Terrains (y c. terrains forestiers)	510	+ 19,3	Situation nette	1 917	- 11,4
Aménagements de terrains	18	+ 0,2	Subventions d'investissement	8	- 55,7
Constructions	146	- 4,1			
Installations spécialisées	14	- 20,1	Ensemble des dettes	1 219	+ 4,8
Matériel et outillage	633	- 15,7	Dettes à long et à moyen terme	804	+ 11,9
Plantations (y.compris forêt)	3	+ 74,0	Emprunts à court terme	24	+ 97,0
Animaux reproducteurs	4	- 13,9	Autres dettes financières à moins d'un an	84	+ 12,9
Autres immobilisations	672	+ 3,8	Dettes auprès de tiers	307	- 4,2
Actif circulant	1 128	- 13,1			
Stocks et en-cours	417	- 31,6			
Valeurs réalisables (1)	461	+ 7,8			
Valeurs disponibles (2)	250	- 7,8			
Régularisation actif	11	- 23,4	Régularisation passif	0	
Total actif	3 142	- 6,1	Total passif	3 142	- 6,1

Source : RICA-Île-de-France

* À échantillon constant et en valeur réelle, déflatée par l'indice du prix du PIB

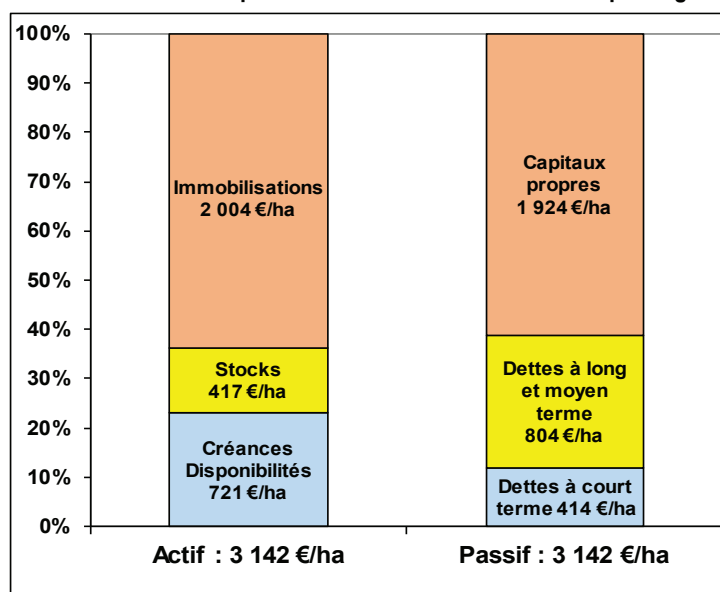
(1) Valeurs réalisables : avances et acomptes versés clients

+ créances sociales État + autres créances.

(2) Valeurs disponibles : banques + chèques postaux + intérêts à recevoir

+ caisse et titres de placements.

Bilan de clôture 2016 par ha : orientation Céréales et oléoprotéagineux



Source : RICA-Île-de-France





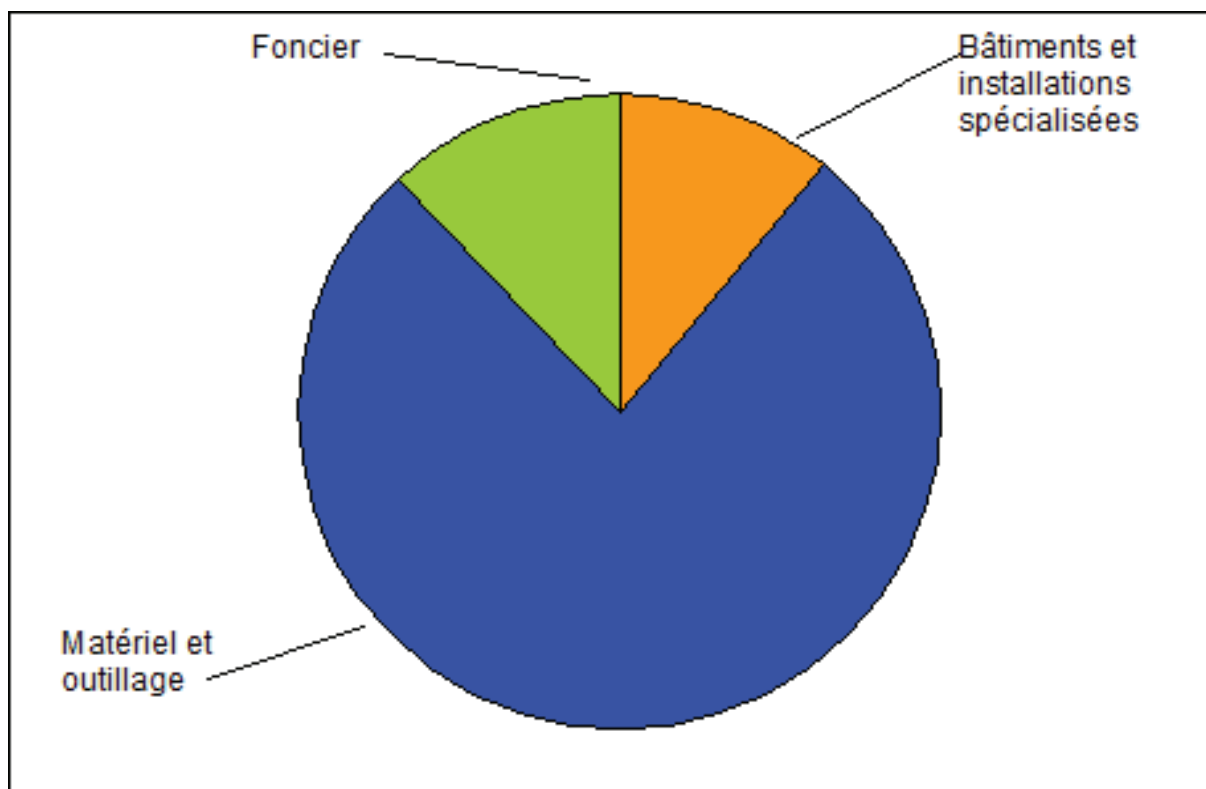
Investissement total brut en 2016

Valeurs moyennes par exploitation en k€

	Céréales et oléoprotéagineux
Investissement total (achats - cessions)	17,2
dont Bâtiments et installations spécialisées	1,6
dont Matériel et outillage	11,0
dont Foncier	1,7

Source : RICA-Île-de-France

Céréales et oléoprotéagineux : investissement total en 2016



Source : RICA-Île-de-France





Tableau de financement en 2016

Valeurs moyennes par exploitation en k€

	Céréales et oléoprotéagineux	
	Montant (K€)	Évol. 2016/2015 en % *
a-Total des ressources durables	75,9	-39,0
Capacité d'autofinancement (1)	18,3	-73,0
Cessions d'immobilisations	22,6	-7,0
Diminution des animaux reproducteurs d'immobilisations	0,1	ns
Subventions d'équipement reçues	0,3	-64,0
Nouvelles dettes financières	34,7	22,0
b-Total des emplois stables	91,8	-22,0
Acquisitions d'immobilisations	39,8	-1,0
Augmentation des animaux reproducteurs	0,0	ns
Prélèvements privés	29,5	-35,0
Remboursement des dettes financières	22,5	-29,0
c-Variation du fonds de roulement net (a) - (b)	-15,7	
d-Variation du besoin en fonds de roulement	-13,0	
e-Variation de trésorerie nette (c) - (d)	-2,8	

Source : RICA-Île-de-France

* À échantillon constant dans l'Otefdd 1500 (Céréales et oléoprotéagineux) en valeur réelle, déflatée par l'indice du prix du PIB.

(1) Capacité d'autofinancement : RCAI + Dotations aux amortissements + plus ou moins values.





Quelques ratios d'analyse financière en 2016

Valeurs moyennes par exploitation en k€

	Céréales et oléoprotéagineux	
	2016	Moyenne quinquennale 2011-2015
Résultat de l'exercice en % du produit brut	-4,1	66
EBE en % du produit brut	10,9	91
Frais financiers en % de l' EBE	13,6	4
Fonds de roulement en milliers d'€ (moyenne par exploitation)	105	132
Couverture des immobilisations = Immobilisations/capitaux permanents	73	69
Autonomie financière = Capitaux propres/Total passif	61	67
Poids des dettes dans le produit brut	103	66
Dettes rapportées à la situation nette	64	50
Taux d'endettement = Dettes/Passif	39	33

Source : RICA-Île-de-France



Qu'est-ce que le RICA ?

Le RICA (Réseau d'information comptable agricole) est une enquête statistique européenne réalisée par quota auprès d'environ 7 300 exploitations pour la France. Elle recueille des données comptables complétées par des variables caractérisant la structure des exploitations (SAU, rendements, composition du cheptel, unité de travail, etc.). Le RICA porte sur les exploitations dites moyennes et grandes, c'est-à-dire celles dont la production brute standard ou PBS (potentiel économique basé sur les surfaces et cheptels) atteint au minimum 25 000 €.

En 2016, l'échantillon de la région Île-de-France pour l'Otex céréales et oléoprotéagineux comprend 123 exploitations, qui représentent les 2 797 exploitations franciliennes moyennes et grandes. L'univers de référence servant à la pondération est issu du recensement agricole 2010 extrapolé à 2016.

MÉTHODOLOGIE ET DÉFINITIONS

• Classification des exploitations :

Les exploitations sont classées selon leur orientation technico-économique (Otex).

En Île-de-France, 70 % des exploitations sont classées dans l'orientation Otefdd 1500 (nomenclature française de diffusion détaillée) « Céréales et oléoprotéagineux ». Cette étude porte uniquement sur celles-ci.

• Valeur ajoutée (VA) :

La VA est le solde comptable du compte de production (production - consommations intermédiaires)

• Excédent brut d'exploitation (EBE) :

L'EBE est la somme de la valeur ajoutée et des subventions et indemnités d'assurance, desquelles on déduit les impôts, les taxes et les frais de personnel.

• Résultat courant avant impôt (RCAI) :

Le RCAI est égal à la production de l'exploitation (vente de biens, produits agricoles, prestations de services, etc.)

+ les subventions et indemnités d'exploitation reçues,

+ les transferts de charges,

+ les produits financiers (intérêts perçus, revenus des comptes en banques, etc.),

desquels sont déduits :

- les charges courantes (charges spécifiques pour végétaux et animaux, achats de marchandises, travaux par tiers, électricité, loyers et fermages, assurances, impôts et taxes, charges de personnel, dotations aux amortissements et les charges financières).

N.B. Les charges sociales ne sont pas déduites du RCAI calculé dans le cadre du RICA.

• Capacité d'autofinancement (CAF)

La CAF correspond au surplus monétaire dégagé par l'activité. Elle résulte de la différence entre les produits encaissés par l'exploitation agricole et les charges générées par son activité, à l'exception du produit de cession des immobilisations et des éléments calculés (amortissements principalement).

Pour en savoir plus :

Résultats détaillés pour l'Île-de-France sur le site de la DRIAAF :

<http://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/Donnees-economiques-agricoles>

Résultats nationaux et régionaux sur le site Agreste du Ministère :

http://agreste.agriculture.gouv.fr/thematiques/donnees-economiques/#Comptes_de_l%E2%80%99agriculture

